



Droit civil et familiale-obligation alimentaire

Par **pilou92**, le **04/08/2011** à **12:56**

Bonjour, rn mimi493 rn Voir ses messages rn Membre du club rn rn rn rn Inscrit :
16/08/2010 rn Messages : 11989 Seine-Saint-Denis, Le 01/08/2011 12:33 rn Voyez avec le
curateur rn rn rn rn pilou92 rn Voir ses messages rn Nouveau membre rn rn rn rn Inscrit :
30/07/2011 rn Messages : 6 Moselle, Le 01/08/2011 20:23 rn Curateur absent pour cause de
vacances. rn De plus j'ai été convoqué au CCAS de ma ville pour remplir un dossier d'aide
alimentaire. rn Ce dossier a été envoyé par le Conseil Général de la Moselle . rn Pourquoi suis-
je le seul à devoir remplir ce dossier me demandant mes salaires , mes déclarations de
ressources etc... , alors que mes 2 frères et ma soeur ne l'ont pas reçu ? . rn J'ai précisé que
ma Maman était domiciliée en MEURTHE ET MOSELLE chez ma soeur depuis + de 3 mois et
que ma soeur l'a placée en maison de retraite. rn que dois-je faire? rn rn rn [Modifier mon
message] [Supprimer] Dernière modification : le 03/08/2011 18:35